

# Annexe 4

Marne Agricole  
vend 8/11/19

L'UNION

VENDREDI  
8 NOVEMBRE 2019

## ANNONCES AD

### Enquêtes



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MARNE

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER 7 AÉROGÉNÉRATEURS ET 3 POSTES DE LIVRAISON SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PRINGY PRÉSENTÉE PAR LA SARL SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU PARC ÉOLIEN DE PRINGY

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du jeudi 28 novembre 2019 à compter de 15 h au lundi 6 janvier 2020 inclus, jusqu'à 12 h, par arrêté préfectoral n°2019-EP-148-IC du 24 octobre 2019 sur la demande présentée la SARL Société d'Exploitation du Parc Éolien de Pringy - 97, allée Alexandre Borodine, Immeuble Cédri 3, 69800 SAINT PRIEST, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter 7 aérogénérateurs et 3 postes de livraison sur le territoire de la commune de Pringy.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier comprenant notamment, un avis de l'autorité environnementale accompagné du mémoire en réponse de l'exploitant et une étude d'impact relative à cette demande et consigner ses observations et propositions sur le registre déposé en Mairie de Pringy, aux heures habituelles d'ouverture au public ou par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-seapr-icpe@marne.gouv.fr.

Monsieur Patrick Schneider, commandant de police en retraite, désigné en qualité de commissaire-enquêteur par la décision n°E18000141/51 du 1<sup>er</sup> octobre 2018 de Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, siégera afin

de recueillir les déclarations éventuelles des intéressés :

- Jeudi 28 novembre 2019 à la Mairie de Pringy, de 15 h à 18 h ;
- Samedi 7 décembre 2019 à la Mairie de Pringy, de 9 h à 12 h ;
- Mercredi 11 décembre 2019 à la Mairie de Pringy, de 14 h à 17 h ;
- Jeudi 19 décembre 2019 à la Mairie de Pringy, de 15 h à 18 h ;
- Lundi 6 janvier 2020 à la Mairie de Pringy, de 9 h à 12 h.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la direction départementale des territoires de la Marne - service environnement ou en Mairies d'Abancourt, Aulnay l'Altis, Bacy, Cheppes-la-Pralte, Coife, Coupetz-Courot, Dommarin-Letrèze, Drouilly, Faux-Véigneul, Glannes, Huron, La Chaussée-sur-Marne, Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne, Omey, Pagny, Pringy, Saint-Amand-eur-Flon, Saint-Martin-aux-Champs, Sompuis, Songy, Soudé, Soulangeres, Togny-aux-Boeufs, et Vitry-le-Ville et consultables sur le site Internet des services de l'Etat dans la Marne ([www.marne.gouv.fr](http://www.marne.gouv.fr)) pendant un an.

Le préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative à cette demande.

La décision susceptible d'intervenir à l'étape de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. GAUTHIER, par mail à l'adresse

« jeremy.gauthier@  
slemeneqamera.com »

ou par voie postale à SARL Société d'Exploitation du Parc Éolien de Pringy, ou à la Direction départementale des territoires, par mail à l'adresse

« ddt-seapr-icpe@  
marne.gouv.fr »,

ou par voie postale à DDT 51 - Service Environnement, Eau et Pré-servation des Ressources - Cellule procédures environnementales - 40, boulevard Anatole France - CS 60554 - 51037 Châlons-en-Champagne Cedex.

Châlons-en-Champagne, le 24/10/2019.

Pour le préfet et par délégation,  
Le chef de la cellule procédures  
environnementales,  
Signé : Vincent ROGER

1481286900



Liberté • Égalité • Fraternité

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE LA MARNE

Direction Départementale des Territoires  
Service Environnement, Eau,  
Préservation des Ressources

### DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'EXPLOITER 7 AÉROGÉNÉRATEURS ET 3 POSTES DE LIVRAISON SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PRINGY

présentée par la SARL Société  
d'Exploitation du Parc Éolien de  
Pringy

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du jeudi 28 novembre 2019 à compter de 15 h 00 au lundi 6 janvier 2020 inclus, jusqu'à 12 h 00, par arrêté préfectoral n° 2019-EP-148-IC du 24 octobre 2019 sur la demande présentée la SARL Société d'Exploitation du Parc Éolien de Pringy, 97 Allée Alexandre Borodine, Immeuble Cédri 3, 69800 SAINT PRIEST, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter 7 aérogénérateurs et 3 postes de livraison sur le territoire de la commune de Pringy.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier comprenant notamment, un avis de l'autorité environnementale accompagné du mémoire en réponse de l'exploitant et une étude d'impact relative à cette requête et consigner ses observations et propositions sur le registre déposé en mairie de Pringy, aux heures habituelles d'ouverture au public ou par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-seapr-icpe@marne.gouv.fr.

Monsieur Patrick Schneider, commandant de police en retraite, désigné en qualité de commissaire-enquêteur par la décision n°E18000141/51 du 1<sup>er</sup> octobre 2018 de Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, siégera afin de recueillir les déclarations éventuelles des intéressés :

jeudi 28 novembre 2019 à la mairie de Pringy, de 15 h 00 à 18 h 00,

samedi 7 décembre 2019 à la mairie de Pringy, de 9 h 00 à 12 h 00,

mercredi 11 décembre 2019 à la mairie de Pringy, de 14 h 00 à 17 h 00,

jeudi 19 décembre 2019 à la mairie de Pringy, de 15 h 00 à 18 h 00,

lundi 6 janvier 2020 à la mairie de Pringy, de 9 h 00 à 12 h 00.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la direction départementale des territoires de la Marne - service environnement ou en mairies d'Abancourt, Aulnay l'Altis, Bacy, Cheppes-la-Pralte, Coife, Coupetz-Courot, Dommarin-Letrèze, Drouilly, Faux-Véigneul, Glannes, Huron, La Chaussée-sur-Marne, Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne, Omey, Pagny, Pringy, Saint-Amand-eur-Flon, Saint-Martin-aux-Champs, Sompuis, Songy, Soudé, Soulangeres, Togny-aux-Boeufs, et Vitry-le-Ville et consultables sur le site Internet des services de l'Etat dans la Marne ([www.marne.gouv.fr](http://www.marne.gouv.fr)) pendant un an.

Le préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative à cette demande.

La décision susceptible d'intervenir à l'étape de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. GAUTHIER, par mail à l'adresse « JEREMY.GAULTIER@slemeneqamera.com » ou par voie postale à SARL Société d'Exploitation du Parc Éolien de Pringy, ou à la Direction départementale des territoires, par mail à l'adresse « ddt-seapr-icpe@marne.gouv.fr », ou par voie postale à DDT 51 - Service Environnement, Eau et Pré-servation des Ressources - Cellule procédures environnementales - 40, boulevard Anatole France - CS 60554 - 51037 Châlons-en-Champagne Cedex, Châlons-en-Champagne,

le 24/10/2019

Pour le préfet et par délégation,  
Le chef de la cellule procédures  
environnementales  
Signé : Vincent ROGER

# ANNONCES LEGALES

Selon l'arrêté du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de La Marne Agricole est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € hors taxe le millimètre/colonne.

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE LA MARNE

Direction Départementale des Terres  
Service Environnement, Eau,  
Préservation des Ressources

DEMANDE D'AUTORISATION  
ENVIRONNEMENTALE  
D'EXPLOITER 7  
AÉROGÉNÉRATEURS ET 3  
POSTES DE LIVRAISON SUR LE  
TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE  
PRINGY

présentée par la SARL Société  
d'Exploitation du Parc Eolien de  
Pringy

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du jeudi 28 novembre 2019 à compter de 15 h 00 au lundi 6 janvier 2020 inclus, jusqu'à 12 h 00, par arrêté préfectoral n° 2019-EP-148-IC du 24 octobre 2019 sur la demande présentée par la SARL Société d'Exploitation du Parc Eolien de Pringy, 57 Allee Alsace Lorraine, Immeuble Céline 3, 69900 SAINT PRIER, afin d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter 7 aérogénérateurs et 3 postes de livraison sur le territoire de la commune de Pringy.

Pendant toute la durée de l'enquête, tous personnes intéressées pourront consulter le dossier comprenant notamment : le plan de l'aérogénérateur, les documents associés au dossier, en réponse de l'explicatif et une étude d'impact relatif à cette requête et consigner ses observations et propositions sur le registre électronique en maître de Pringy, aux heures habilitées d'ouverture au public ou par voie électronique à l'adresse suivante : [www.e-aerogen.fr](http://www.e-aerogen.fr).

Monsieur Fabrice Schneider, commandant en chef en retraite, désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le décret n° E18000414/51 du 1<sup>er</sup> octobre 2019 de Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, siègera afin de recueillir les déclarations éventuelles des intéressés.

Jusqu'au 28 novembre 2019 à la mairie de Pringy, de 15 h 00 à 18 h 00,

samedi 7 décembre 2019 à la mairie de Pringy, de 8 h 00 à 12 h 00,

mercredi 11 décembre 2019 à la mairie de Pringy, de 14 h 00 à 17 h 00,

judi 19 décembre 2019 à la mairie de Pringy, de 15 h 00 à 18 h 00,

lundi 30 décembre 2019 à la mairie de Pringy, de 14 h 00 à 17 h 00,

Le dépôt et les conclusions du commissaire-enquêteur seront versés à la disposition du public à la direction départementale des tutelles de la Mairie - services environnement ou en mairie d'Abancourt, Avenue L'Alfre, Blacy, Chappes-la-Prairie, Coote-Coupet, Colvrot, Domartin-Letréz, Drouilly, Givry-Vézelay, Glannes, Hulon, La Chappelle-Montmartin, Lully-sur-Marme, Malaïssy-en-Champagne, Omey, Pagny, Pringy, Saint-Amand-lès-Fier, Saint-Martin-lès-Champs, Sempy, Serzy, Soudz, Soulanges, Togny-lès-Boulay, et Villy-le-Vif et consultable sur le site internet des services de la Mairie ([www.mairie.gouv.fr](http://www.mairie.gouv.fr)) pendant un an.

La décision de l'autorité compétente pourra prendre effet à la date de la décision relative à cette demande.

La décision susceptible d'intervenir à l'heure de la procédure est une autorisation environnementale accordée du respect des prescriptions ou un refus.

Tous renseignements peuvent être demandés auprès de M. GAUTHIER, par mail à l'adresse : [JEREMY.GAUTIER@REIMSAGRICOLE.COM](mailto:JEREMY.GAUTIER@REIMSAGRICOLE.COM) ou par voie postale à DDT 51- Service Environnement, Rue Préservation des Ressources - Cité administrative - 40 boulevard Anatole France CS 60544 51037 Châlons-en-Champagne Cedex 1.

Châlons-en-Champagne,

le 24/10/2019

Pour avis et pour déclaration,

La chef de la cellule procédures en-

vironnementale

signé : Vincent ROGER

## EARL "DU VIRLY"

Capital social : 167 715 €

Siège social : 2 rue de Ham - 51150  
JUVIGNY

RCS CHALONS-EN-CHAMPAGNE 380 443  
703

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01/10/2019, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 01/10/2019 :

Retrait de Monsieur Olivier LAMAI-

RESEAU de la gérance.

Pour avis.

La gérance.

Pour insertion.

## COMMUNE D'AMBONNAY

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME ET SUR LE PROJET DE CREATION D'UN PERIMETRE DELIMITÉ DES ABORDS

Par arrêté n° 2019-038 en date du 28 octobre 2019 le Maire d'Ambronay a donné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet de PLU arrêté par le Conseil Municipal en date du 25 juillet 2019 et sur le projet de création d'un périmètre délimité des abords des monuments historiques. Au terme de cette enquête, le conseil municipal approuvera le PLU et la PDA par délibération.

Le tribunal administratif désigné M. Christian TREVET, domicilié 20 rue Arlette Réville à Reims, comme commissaire enquêteur.

Le dépôt de l'enquête publique unique sera effectué du 23 novembre au 23 décembre 2019 aux jours et heures habituelles d'ouverture.

- le samedi 23 novembre 2019 de 10 heures à 12 heures,

- le vendredi 29 novembre 2019 de 17 heures à 19 heures,

- le mercredi 13 décembre 2019 de 10 heures à 12 heures,

- le lundi 23 décembre 2019 de 10 heures à 12 heures.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance des dossier et soit consigner ses observations sur les registres d'enquête, soit les adresser au commissaire enquêteur à Monsieur Christian TREVET, Commissaire enquêteur, Mairie d'AMBONNAY, Boulevard des Fossées de la route, 51162 AMBRONNAY ou bien sous les moyens de communication électronique suivants : [accueil@ambonnay.fr](mailto:accueil@ambonnay.fr).

Les dossier d'enquête seront également consultables sur le site internet à l'adresse suivante : [www.ambronay.fr](http://www.ambronay.fr). Un accès sur un poste informatique sera mis à disposition en mairie aux jours et heures habituelles d'ouverture.

L'évaluation environnementale est consultable dans le dossier de PLU ainsi que l'avis de l'autorité environnementale émis en conséquence, en mairie et sur le site internet de la commune : [www.ambronay.fr](http://www.ambronay.fr).

L'enquête publique sera close le 23 décembre 2019 à 12 heures.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie et sur le site internet [www.ambronay.fr](http://www.ambronay.fr).

L'autorité compétente en charge du PLU suprême duquel des informations peuvent être demandées est Monsieur Rodez, maire de la commune.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du Maire.

Le Maire,

Eric RODEZ

Le Maire,

ANNONCES LEGALES  
ET JUDICIAIRES

## Vie juridique des sociétés

## Créations/Constitutions

Par ASSIF du 26/10/2019, il a été constitué une SAS dénommée TRNO.

Siège social : 11, rue Daniel Belavoinne - 51510 Compte-

Capital : 3.000 €.

Objet : Entreprise générale du bâtiment : Travaux de rénovation sur toute corps d'état.

Président : M. Yassine El Mif-

T, 11, rue Daniel Belavoinne - 51510

Compte.

C.G. : M. Emmanuel DEMETZ

, 11, rue Bassin d'Abbeville - 95610

Compte : 99 ans.

Immatriculation au RCS de

Châlons-en-Champagne.

Pour avis

Modifications au RCS

## SARL S.C.I. LOIR

Société à responsabilité limitée

Au capital de 7.625 euros

20 bis, Les Hobots

51310 Villedieu-le-Lièvre

363.314.317 RCS Reims

Il résulte du P.V. d'A.G.E du 15/11/19 que les associés ont décidé de transférer à compter du 19/11/19 le siège social au : 1, rue de Bachelet - "Moulin le Comte" - 51310 Joliette, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Le dépôt legal sera effectué au greffe du Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

## K&amp;M CARROSSERIE

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.000 €

Siège social :

13, rue Claude Bernard -

51430 Tinqueux

844.428.246 RCS Reims

Aux termes des décisions de

l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2019 : Les associés décident :

- De transférer le siège social du 4, rue des Viviers - 51000 Châlons-en-Champagne, au 13, rue Claude Bernard - 51430 Tinqueux, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019.

- De l'adjonction de l'activité de vente de véhicules d'occasions à l'objet social dès statut de la société à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019.

En conséquence, l'article 2 « Objet » des statuts, a été modifié comme suit :

« Ancienne mention : La Société a pour objet : L'activité de réparation, de remplacement et d'ajustement d'éléments du châssis et de la carrosserie des véhicules à moteur, l'activité de pose de pare-brise, la commercialisation de pare-brise, pièces détachées et accessoires de véhicules à moteur. »

Nouvelle mention : « La Société a pour objet : L'activité de réparation, de remplacement et d'ajustement d'éléments du châssis et de la carrosserie des véhicules à moteur, l'activité de pose de pare-brise, la commercialisation de pare-brise, pièces détachées et accessoires de véhicules à moteur, l'achat revendeur de véhicules automobiles et de tout véhicule à moteur, en détail ou en qualité d'ensemble grossiste, en France ou à l'étranger, à destination des particuliers ou des professionnels. »

Mention sera faite au RCS de

Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

## ACL SECURITE

Société à responsabilité limitée

au capital de 1.500 euros

Siège social :

10, Allée Edgar Degas -

51100 Reims

820.051.063 RCS Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18/11/2019 il a été décidé la transformation de la Société en Société à responsabilité limitée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

- Forme

« Ancienne mention : Société par actions simplifiée

Nouvelle mention : SARL

- Mandat : Organes de direction de la Société

Andréenn mandone : Président

- HASSAN Said, associé, demeurant

10, Allée Edgar Degas 51100 Reims

Nouvelles mentions : Gérance HASSAN Said, associé, demeurant 10, Allée Edgar Degas 51100 Reims

Les mentions initiales relatives aux sociétés par actions sont frappées de caducité.

Mention sera faite au RCS de

Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces

mention

est réalisée au greffe du

Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces

mention

est réalisée au greffe du

Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces

mention

est réalisée au greffe du

Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces

mention

est réalisée au greffe du

Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces

mention

est réalisée au greffe du

Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces

mention

est réalisée au greffe du

Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces

mention

est réalisée au greffe du

Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces

mention

est réalisée au greffe du

Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces

mention

est réalisée au greffe du

Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces

mention

est réalisée au greffe du

Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces

mention

est réalisée au greffe du

Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces

mention

est réalisée au greffe du

Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces

mention

est réalisée au greffe du

Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces

mention

est réalisée au greffe du

Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces

mention

est réalisée au greffe du

Tribunal de Reims.

Pour avis

Modifications au RCS

francemarches.com

Contactez-nous sur

francemarches.com

Le portail d'avis de marchés publics

le plus complet du web

francemarches.com

La publication de ces